

Date : 10 décembre 108-9 décembre 109 ap. J.-C.

On ne peut décider s'il faut, au début, le datif ou l'ablatif ; le nombre des salutations impériales est une erreur pour VI.

L. Fabius Justus, à qui le Dialogue des Orateurs est dédié et qui fut consul suffect en 102, apparaît ici pour la première fois comme légat de Syrie ; il y succéda sans doute à A. Cornelius Palma.

P. 551-552. A un kilomètre en remontant l'Ouadi Djhar vers le Nord. Milliaire de Caracalla semblable au premier.

P. 557-576 avec fig. M. Duand. Inscriptions du Djebel Druze et du Hauran.

211) Nous signalerons à Anz, p. 565, n° 271 : un (ἐκκτόν-αρχος) ὀρδενάρι(ος) πρίνιψ ; à Gharbiyé-Gharbié, p. 567, n° 278 : un στρ(ατιώτης) ἔκτ(αχος) λεγέ-ωνος et p. 569, n° 285 : un personnage κώμης Σηρούς ; à Raham, p. 570, n° 288 : un πρεσβύτερος et p. 571, n° 289 : un πρεσβ(ύτερος) et un δι(ά)κ(ονος) ; à Houll, p. 572, n° 292 : un βουλευτής.

G. B. GEFUNI. LUCERA AUGUSTEA. Urbini, 1939.

Renvoie aux inscriptions et en donne des reproductions.

A. E. GORDON. THE CULTS OF LANUVIUM (University of California, PUBLICATIONS IN CLAS-

SICAL ARCHAEOLOGY, T. II, fasc. 2). Berkeley, 1938.

P. 21-58. Après une introduction historique, passe en revue les cultes de Lanuvium, d'abord les cultes publics, puis les cultes privés.

MARGHERITA GUARDUCCI. TITULI CRETAE OCCIDENTALIS. Rome, 1938.

Forme le tome II des *Inscriptiones Crelicae opera et consilio Friderici Halbherr collectae*, publiées par le Reale Istituto di archeologia e storia dell'Arte. Quelques inscriptions latines.

L. JALABERT ET R. MOUTERDE. INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DE LA SYRIE, T. II. CHALCIDIQUE ET ANTIOCHÈNE (Service des Antiquités en Syrie et au Liban, BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE, T. XXXII). Paris, 1939.

Deuxième volume du Recueil général des inscriptions de la Syrie, dont le premier avait paru en 1929. Il contient environ 450 textes donnés en minuscules avec bibliographie et commentaire ; les plus remarquables au point de vue paléographique sont reproduits en fac-similés.

Dans des inscriptions déjà publiées et reprises ici, nous signalerons les mentions suivantes touchant à l'objet de notre *Revue* :

P. 194, n° 329 : les rosalies ;